

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre octobre à 19 heures 00, le Conseil municipal de la Commune d'Ornon dûment convoqué le vendredi vingt-sept septembre deux mille vingt-quatre, s'est réuni en Mairie en session ordinaire, sous la Présidence de Madame le Maire, Nicole FAURE.

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents : 7

Nicole FAURE, Serge ARLOT, Andrée BOCQUERAZ, Gilles GUINARD, Julien FIAT, Noël GARDEN, Béatrice FIAT

Absents excusés : Philippe GALL, Christophe RUET, Nathalie BOCQUERAZ

Procuration : Philippe GALL donne pouvoir à Gilles GUINARD

Christophe RUET donne pouvoir à Julien FIAT

Nathalie BOCQUERAZ donne pouvoir à Andrée BOCQUERAZ

Votants : 10

Andrée BOCQUERAZ a été élue secrétaire de séance.

Délibération n°2024-39 : DEMANDES DE SUBVENTIONS DES ASSOCIATIONS

Madame le Maire présente au conseil municipal la demande de subvention de l'association VI.VID afin de couvrir une partie des coûts nécessaires au logement sur Ornon durant le laboratoire de recherche du 25 au 28 août.

En contrepartie, l'association s'engage à :

- Transmettre toutes informations techniques et économiques nécessaire à notre bonne compréhension du projet
- Fournir toute pièce justificative pouvant attester des dépenses en matière de logement sur le territoire.

Associations	Objet	Montant demandé	Montant accordé
VI.VID	Fonctionnement 2024	250€	250€
TOTAL			250€

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,
DECIDE de retenir les montants de subventions présentés ci-dessus.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
au registre sont les signatures,
pour expédition conforme.*

**Le Maire,
Nicole FAURE**

